

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2020/104/1.1

Feuillet n° 111

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt, le 31 juillet**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 17 juillet 2020**

<b>Nombre de Conseillers Communautaires</b>	
<b>En exercice</b>	<b>58</b>
<b>Présents</b>	<b>48</b>
<b>Votants :</b>	<b>54</b>
<b>Pour :</b>	<b>43</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>11</b>

## **PRÉSENTS :**

**Titulaires :** Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Francis AUMETTRE donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD donne pouvoir à Coralie DAUBISSE, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN donne pouvoir à Lionel ARMAGHANIAN.

**Suppléant :** Jacqueline CLAVERIE représente Didier CLERJOUX, Éric TAVERNIER représente Dominique DURUY, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT.

**SECRÉTAIRE :** Mme Josiane LEVISKI

**OBJET : Avenant au marché de construction d'une nouvelle station d'épuration à Terrasson-Lavilledieu – Lot n°1 « ouvrages de traitement – équipements et génie civil »**

Dans le cadre des travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration, sur la commune de Terrasson-Lavilledieu, par le groupement OTV-MSE (mandataire) / VIGIER GENIE CIVIL ENVIRONNEMENT / BERGEY NAVARRE, plusieurs ouvrages béton circulaires sont prévus amenant à la mise en place de fondations spéciales.

Compte tenu du contexte géotechnique, une solution de fondations profondes par micropieux a été retenue. Ces micropieux permettront la stabilité des futurs bassins.

AR PREFECTURE

024-200041450-20200731-DE2020104-DE  
Reçu le 03/08/2020

Lors de la réalisation des premiers micropieux, l'entreprise a rencontré des difficultés par rapport à la couche d'ancrage des micropieux. Après des sondages complémentaires, il s'est avéré que les valeurs de frottement latéral sont plus faibles que celles prévues par les abaques en vigueur. Les valeurs sont comprises entre deux courbes existantes ce qui amène au rallongement des micropieux.

Ces travaux ont un caractère imprévisible et obligent la Communauté de Communes à établir un avenant au marché, d'un montant de 120 000 € HT.

D'autre part, il a été nécessaire de rajouter une vanne sur le trop plein du poste d'alimentation de la station d'épuration, d'un montant de 3 550 € HT.

Le montant de l'avenant s'élève à 123 550 € HT soit 148 260 € TTC.

Le montant du marché passe de 4 305 550 € HT (5 166 660 € TTC) à 4 429 100 € HT (5 314 920 € TTC), soit une augmentation de 2,87% du montant du marché lot n°1.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité :**

**DECIDE**

- **D'ACCEPTER** l'avenant au marché de construction d'une nouvelle station d'épuration à Terrasson-Lavilledieu (lot n°1),
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette opération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 03/08/2020

Le Président,  
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20200731-DE2020104-DE  
Regu le 03/08/2020